



Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  située en haut à gauche de cette page Résana.

Visite officielle

- Commandant, il pilote le porte-conteneurs CMA CGM Notre Dame _ « On n'arrête pas 300 000 tonnes comme ça » - Paris Normandie
- Tout savoir sur le porte-conteneurs CMA CGM Notre Dame en escale inaugurale au Havre - Paris Normandie
- Abandon du contournement Est de Rouen _ une « erreur » pour le président du Département de Seine-Maritime - Paris Normandie
- EN IMAGES. Avec son porte-conteneurs géant Notre-Dame, l'armateur CMA CGM a décidé de jouer la carte du Havre - Ouest France
- Le porte-conteneurs géant Notre-Dame de CMA CGM, plus grand navire sous pavillon français, va être baptisé au Havre - Ouest France
- Après 7 ans de travaux et 165 millions d'euros engagés, à Rouen, enfin la fin du plus grand chantier routier de France - Ouest-france
- Chantier routier, entrepôt Ferrero et porte-conteneurs géant _ le ministre des Transports est attendu en Normandie jeudi - Ouest-France
- Autoroutes_ le gouvernement met fin au projet qui devait permettre de contourner Rouen par l'est - BFM

Santé

- CHU de Rouen _ une appli pour suivre en temps réel son parcours aux urgences - OCEANE

Économie et vie des entreprises

- Normandie _ 105 500 microentreprises au cœur de l'économie régionale - La Gazette France

Sécurité

- Alcool, cocaïne, pas de permis _ à Dieppe, un mandat d'arrêt lancé après un grave accident de moto - Paris Normandie

Social et société

- Un professeur de Rouen arrêté et suspendu après avoir filmé sous une cabine de piscine - Paris Normandie

Services de l'État

- Seine-Maritime. Chenilles processionnaires _ ça gratte - Le Courrier Cauchois

Travaux et aménagements

- Seine-Maritime. Le radar mobile revient sur cet axe très fréquenté - Le Courrier Cauchois
- Vous avez oublié votre crème solaire _ Le nouveau dispositif en libre-service de la Ville de Rouen est fait pour vous – 76actu
- Des coupures d'électricité annoncées ce vendredi près de Dieppe - 76actu

Juridique

- Près de Neufchâtel-en-Bray, un trafic de 7 tonnes de cigarettes entre la Belgique et Rouen démantelé - Paris Normandie
- Séverine, brûlée vive à Yvetot _ autopsie d'un féminicide - Le Poulpe
- Le Havre. _On peut faire changer quelque chose_ _ après l'affaire Lyhanna, la justice ouvre ses portes - le Courrier Cauchois

Acteurs publics

- Le déploiement de l'IA pourrait exposer jusqu'à un agent public sur cinq, selon un rapport interinspections
- Haute fonction publique _ dans les couloirs de Bercy, les contractuels pèsent près d'un tiers des cadres sup'

Commandant, il pilote le porte-conteneurs CMA CGM Notre Dame : « On n'arrête pas 300 000 tonnes comme ça »

Suzelle Gaube

7-9 minutes

Le navire CMA CGM Notre Dame, le plus grand porte-conteneurs battant pavillon français, est inauguré jeudi 2 juillet 2026, au Havre. Mais comment manoeuvre-t-on un tel mastodonte ? Nicolas Le Scornet, le premier commandant de ce bateau, nous explique.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)



Par [Suzelle Gaube](#)

Publié: 2 Juillet 2026 à 11h31 Temps de lecture: 2 min

À en croire Nicolas Le Scornet, c'est par son « *audace* » que cet officier de la marine marchande a été promu premier commandant du nouveau porte-conteneurs de la CMA CGM, [baptisé Notre-Dame](#) et battant pavillon français. Le géant sera inauguré ce jeudi 2 juillet 2026, en présence de Philippe Tabarot, ministre des Transports, et Sabrina Roubache, ministre déléguée chargée de l'Enseignement, de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Le commandant se souvient de ce jour de novembre 2025, lors des assises de l'économie de la mer à La Rochelle : « *J'étais sur le stand CMA CGM en tant que commandant quand Rodolphe Saadé est venu, avant de faire son annonce des dix navires battant pavillon français. Et j'en ai profité pour lui soumettre personnellement ma candidature et mon souhait de prendre le premier de ses dix navires. Et il m'a répondu du tac au tac : d'accord. Devant toute l'assemblée. J'étais très fier de ma nomination par Rodolphe Saadé lui-même* ».

« On n'arrête pas 300 000 tonnes comme ça... »

C'est donc depuis un mois et demi que Nicolas Le Scornet est aux commandes de ce mastodonte de la mer : le plus grand porte-conteneurs au monde sous pavillon français, qui peut transporter jusqu'à 24 212 conteneurs. C'est un monstre de 400 m de long, 60 m de large, 16 m de tirant d'eau. « *Il est plus long que la Tour Eiffel ou encore que le Charles-de-Gaulle. En inertie, c'est 300 000 tonnes de déplacement à pleine charge. On n'arrête pas 300 000 t comme ça... Lancé à pleine allure et en freinant normalement, je compte 20 milles nautiques, soit une quarantaine de kilomètres, pour que le bateau soit à l'arrêt complet. Il faut tout anticiper. C'est 18 000 m² de voilure affectée au vent. Donc la moindre brise créée de la perturbation, de la dérive qu'il faut intégrer* », décrit Nicolas Le Scornet.

« Un rêve d'enfant »





Le Havrais, Nicolas Le Scornet, est aux commandes du nouveau porte-conteneurs CMA CGM Notre-Dame. Un nouveau géant des mers qui peut transporter jusqu'à 24 212 conteneurs. - AFP

Pour lui, arriver à ce poste confine à un « *rêve d'enfant* » qu'il n'osait même pas avoir, lui qui est d'une famille d'officiers de marine. « *Breton d'origine* », il a grandi au Havre : « *Je voyais passer les porte-conteneurs, ça m'a donné l'envie. Comme le siège était quai de l'Europe à l'époque, je voulais rentrer à la CGM qui est devenue la CMA CGM* ». Il a étudié à l'École nationale supérieure maritime à Sainte-Adresse en 1999. À l'issue de son cursus d'officier polyvalent dans les machines, il est au fur et à mesure « *passé par toutes les fonctions d'officier embarqué à bord des porte-conteneurs CMA CGM* » depuis 2001.

« Un grand honneur et une immense fierté »

Vingt-cinq ans qu'il travaille pour CMA CGM. Une société de transport maritime à laquelle il est fidèle puisque Nicolas Le Scornet y a fait ses premières armes et ne l'a jamais quittée. Aujourd'hui, à 45 ans, il a « *le grand honneur et une immense fierté* » d'avoir été nommé commandant du navire Notre Dame. « *Une fierté de porter un nom français illustre, le Notre Dame. Le symbole qu'il y a derrière* ». Mais aussi « *la fierté forcément d'être le premier à prendre la barre d'un tel navire* ». Et « *de représenter la France et le groupe CMA CGM sur toutes les mers et dans tous les ports du monde* ». Au-delà de ce sentiment de fierté, c'est aussi de la « *satisfaction de manoeuvrer un navire de cette taille-là avec précision* ». Mais aussi « *une grande responsabilité, de par la taille du navire et la valeur de la marchandise* ».

Une aide à la navigation

Nicolas Le Scornet est le premier à diriger ce mastodonte, avec l'appui de moyens d'« *aide à la navigation* » : notamment, « *un système de réalité augmentée* » avec des caméras embarquées fixées sur le navire. « *Une nouveauté pour cette série de navires* » CMA CGM : l'intelligence artificielle travaille les images pour transmettre l'environnement autour du bateau, des informations sur les navires à proximité, la route... En plus d'une longue expérience dans la manœuvre de tels navires, il a aussi suivi des stages de simulation propre à CMA CGM. « *C'est la même approche, la même problématique de navires auxquels j'ai déjà été aux commandes. Avec Notre Dame, il faut anticiper encore un peu plus* », commente-t-il.

« On intériorise beaucoup »

C'est « *un métier qui exige beaucoup de sang-froid et de calme, analyse le professionnel qui passera la main à une collègue quand le bateau partira du Havre. On intériorise beaucoup. Si le commandant commence à stresser, tout le monde stresse* ». Un métier qui n'est pas près de disparaître, « *le transport maritime, indispensable à l'économie mondiale, étant le transport le plus écologique actuellement. Vous imaginez 24 000 camions entre la Chine et l'Europe... D'autant que la CMA CGM investit [dans la propulsion au gaz](#), dans l'objectif d'une transition vers la décarbonation du transport maritime* ».

Lire aussi

[Nouveau quartier à Montivilliers. Localisation, nombre de logements, transports... ce que l'on sait](#)

[« Les gens sont fous ! » : scènes de chaos pour l'achat de ventilateurs au Lidl des Docks Vauban au Havre](#)

[Au Havre, une révolution sur les quais : pour la première fois, des femmes vont devenir dockers](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



[Nouveau quartier à Montivilliers. Localisation, nombre de logements, transports... ce que l'on sait](#)





[« Les gens sont fous ! » : scènes de chaos pour l'achat de ventilateurs au Lidl des Docks Vauban au Havre](#)



[Au Havre, une révolution sur les quais : pour la première fois, des femmes vont devenir dockers](#)



[Fierté des dirigeants, émotion de l'équipage : Le porte-conteneurs CMA CGM Notre Dame est baptisé](#)



[Le patron de bars remis en liberté, chaos chez Lidl, travaux en ville haute... Le point actu jeudi 2 juillet](#)



[Football - HAC. Mpasi, Seko, Diaw... Quel bilan pour les Havrais partis disputer la Coupe du monde ?](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Tout savoir sur le porte-conteneurs CMA CGM Notre Dame en escale inaugurale au Havre

Paris Normandie

3-4 minutes

CMA CGM Notre Dame, le plus grand porte-conteneurs du monde battant pavillon français, est en escale inaugurale du 29 juin au 5 juillet 2026 au Havre. Ce fleuron d'une nouvelle génération de 10 porte-conteneurs de 24 000 EVP sera baptisé jeudi 2 juillet.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)



Conçu pour transporter des volumes massifs sur de longues distances,

« CMA CGM Notre Dame » incarne une nouvelle génération de porte-conteneurs « plus grands, plus propres et plus performants ». - CMA CGM



Par la rédaction

Publié: 2 Juillet 2026 à 15h20 Temps de lecture: 1 min Lire aussi

[Nouveau quartier à Montivilliers. Localisation, nombre de logements, transports... ce que l'on sait](#)

[« Les gens sont fous ! » : scènes de chaos pour l'achat de ventilateurs au Lidl des Docks Vauban au Havre](#)

[Au Havre, une révolution sur les quais : pour la première fois, des femmes vont devenir dockers](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre \(Seine-Maritime\)](#)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



[Au Havre, une révolution sur les quais : pour la première fois, des femmes vont devenir dockers](#)



[Fierté des dirigeants, émotion de l'équipage : Le porte-conteneurs CMA CGM Notre Dame est baptisé](#)



[Le patron de bars remis en liberté, chaos chez Lidl, travaux en ville haute... Le point actu jeudi 2 juillet](#)





[Football - HAC. Mpasi, Seko, Diaw... Quel bilan pour les Havrais partis disputer la Coupe du monde ?](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Abandon du contournement Est de Rouen : une « erreur » pour le président du Département de Seine-Maritime

V.G

5-6 minutes

Bertrand Bellanger dénonce une erreur stratégique et des « incorrections dans la forme » suite à l'annonce du ministre des Transports de l'arrêt du projet de contournement Est de Rouen.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)



Par V.G

Publié: 2 Juillet 2026 à 15h23 Temps de lecture: 2 min

Suite à l'annonce de l'arrêt du projet de [contournement Est](#) de Rouen par le ministre des Transports [à Paris Normandie](#), mercredi 1er juillet 2026, le président du Département de Seine-Maritime réagit. Et Bertrand Bellanger ne mâche pas ses

mots, dénonçant « *une erreur avant tout stratégique pour le développement économique* » du département et de l'Axe Seine.

Un « enjeu de santé publique »

« *L'ensemble portuaire Haropa Port, premier de France et quatrième européen, nécessite une amélioration de la desserte actuelle, en lien avec la Ligne nouvelle Paris-Normandie, au vu des perspectives de croissance* », affirme Bertrand Bellanger dans un communiqué de presse publié jeudi 2 juillet.

« *La congestion des infrastructures routières actuelles confirme chaque jour l'impérieuse nécessité de développer les mobilités dans la région rouennaise. Le futur RER métropolitain demeure encore une vision non définie.* » Selon lui, l'abandon de cette autoroute à péages A133-A134 est aussi « *un renoncement à l'amélioration du fort enjeu de santé publique par une diminution des embouteillages, aux effets néfastes accentués par la géographie rouennaise* ».

Après que la Région Normandie avait annoncé, en mai, ne plus financer de projets autoroutiers et donc le contournement, le Département de la Seine-Maritime était la seule collectivité à vouloir encore [le financer](#) (à hauteur de 42 millions d'euros).

Mais « *pleinement engagé* », le Département « *n'a pas reçu de réponses à ses interpellations ministérielles quant à ce sujet. Il n'a pas plus été consulté pour rappeler le large soutien des territoires autres que la Métropole Rouen Normandie à ce projet. Ce silence institutionnel, particulièrement assourdissant, est d'autant plus irrespectueux face à la médiatisation*

d'aujourd'hui », regrette Bertrand Bellanger, dénonçant « *des incorrections de forme* ».

Lire aussi



[Son sexe brûlé lors d'une opération au CHU de Rouen, il réclame 200 000 €](#)



[À la base de loisirs de Jumièges/Le Mesnil, « la sécurité est notre obsession »](#)





« En avance d'au moins quinze jours » : autour de Rouen, la canicule bouleverse les moissons

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Contournement Est de Rouen](#) [Rouen \(Seine-Maritime\)](#)
[Louviers \(Eure\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Rouen](#)





[Son sexe brûlé lors d'une opération au CHU de Rouen, il réclame 200 000 €](#)



[À la base de loisirs de Jumièges/Le Mesnil, « la sécurité est notre obsession »](#)



[« En avance d'au moins quinze jours » : autour de Rouen, la](#)

[canicule bouleverse les moissons](#)



[Canicule : la Ville de Rouen installe sur les quais... des distributeurs de crème solaire !](#)



[Video](#)

[« Tristesse, colère et culpabilité broient nos entrailles ». Au CH du Rouvray, un hommage à Pierre, immolé par le feu](#)





[Près de Neufchâtel-en-Bray, un trafic de 7 tonnes de cigarettes entre la Belgique et Rouen démantelé](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

EN IMAGES. Avec son porte-conteneurs géant Notre-Dame, l'armateur CMA CGM a décidé de jouer la carte du Havre

Thibaud Teillard, Le Marin

4-5 minutes

Article premium, Réservé aux abonnés

Le groupe marseillais CMA CGM, troisième leader mondial dans le transport maritime de conteneurs, a baptisé ce jeudi 2 juillet 2026 au Havre (Seine-Maritime) son nouveau navire amiral, le CMA CGM Notre-Dame. Le porte-conteneurs géant devient ainsi le plus grand sous pavillon français.



Le porte-conteneurs CMA CGM Notre-Dame, le plus grand sous

pavillon français, a été inauguré au Havre, jeudi 2 juillet 2026. |

THOMAS BRÉGARDIS, OUEST-FRANCE

En attendant le baptême, le 28 novembre, d'un nouveau paquebot de [MSC](#), le World Asia, qui sera alors tout juste livré par les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, Le Havre a renoué le 2 juillet, grâce à CMA CGM, avec la grande tradition maritime. Aux commandes de la bouteille de champagne qui s'est brisée sur l'immense coque, longue de 400 mètres, [du porte-conteneurs CMA CGM Notre-Dame](#) : Delphine Arnault, présidente de Christian Dior Couture et fille du patron de LVMH, Bernard Arnault.

Avec, pour l'occasion, une vague de conteneurs bleu blanc rouge à 75 mètres de hauteur, le...

 **Abonnez-vous pour lire la suite**

Articles en illimité. Zéro publicité. Annulable à tout moment.

-

Offre d'essai

1€ le premier mois

- Meilleur tarif : -50%

Offre annuelle

35€ pour 1 an

[Je m'abonne](#)

ou

~~69,99 €~~ **35 € la première année**

~~69,99 €~~ **35 € la première année**

Déjà abonné ? [Connectez-vous](#)

Le porte-conteneurs géant Notre-Dame de CMA CGM, plus grand navire sous pavillon français, va être baptisé au Havre

Guillaume Joris

3-4 minutes

Le nouveau porte-conteneurs de la compagnie maritime française CMA CGM, le Notre-Dame, va être baptisé au port du Havre (Seine-Maritime), ce jeudi 2 juillet 2026. Il affiche des statistiques délirantes.



L'arrivée au Havre du porte-conteneurs Notre-Dame de CMA CGM, lundi 29 juin au soir, le plus navire grand sous pavillon français. | THOMAS BRÉGARDIS, OUEST-FRANCE

Arrivé au large du Havre, dimanche 28 juin, [le porte-conteneurs CMA CGM Notre-Dame](#), sera baptisé, ce jeudi 2 juillet 2026. Construit en Chine, ce navire propulsé au gaz naturel liquéfié est plus long que la

Tour Eiffel couchée et plus haut que la cathédrale Notre-Dame :
400 mètres de long et 75 m de haut.

C'est désormais le plus grand navire de la flotte française. Il est capable de transporter jusqu'à 24 212 conteneurs entre l'Europe et la Chine. Huit officiers français sont affectés à bord, sur les 31 membres d'équipage.

Neuf navires identiques, toujours sous pavillon français, sont en construction en Chine et seront livrés à CMA CGM d'ici à 2028.

Après 7 ans de travaux et 165 millions d'euros engagés, à Rouen, enfin la fin du plus grand chantier routier de France

Marc Braun

3–4 minutes

Article premium, Réservé aux abonnés

Ce jeudi 2 juillet 2026, peu après 8 h, les premiers véhicules venant de la voie rapide Sud III ont pu emprunter le pont Flaubert à Rouen en direction de Barentin, Dieppe, Calais... (A150, A151, A28), complétant l'axe nord-sud vers Caen, Le Havre ou Paris (A13) ouvert depuis le 24 avril dernier.



Il est un peu plus de 8 h du matin ce jeudi 2 juillet 2026. Les premiers automobilistes empruntent l'axe sud-nord de la voie rapide sud III à Rouen, le conduisant directement sur le pont Flaubert totalement raccordé | MARC BRAUN/OUEST-FRANCE

Après sept ans de travaux, le pont Flaubert à Rouen, marquant le 6^e franchissement de la Seine, [est totalement raccordé à la voie rapide Sud III \(RN 338\)](#) depuis ce jeudi 2 juillet 2026. Les premiers véhicules ont d'ailleurs salué l'ouverture de l'axe sud-nord par des klaxons, des pouces levés. Pour les automobilistes arrivant de Caen ou Paris par exemple, et se dirigeant vers le nord de la Seine-Maritime, cette ouverture pleine permet d'éviter la rive gauche de Rouen.



Abonnez-vous pour lire la suite

Articles en illimité. Zéro publicité. Annulable à tout moment.

-

Offre d'essai

1€ le premier mois

- Meilleur tarif : -50%

Offre annuelle

35€ pour 1 an

[Je m'abonne](#)

ou

~~69,99€~~ **35 € la première année**

~~69,99€~~ **35 € la première année**

Déjà abonné ? [Connectez-vous](#)

Chantier routier, entrepôt Ferrero et porte-conteneurs géant : le ministre des Transports est attendu en Normandie jeudi

Élodie Dardenne

5-6 minutes

Le ministre des Transports, Philippe Tabarot, se rendra jeudi 2 juillet 2026 en Normandie. Il va rentabiliser son voyage puisqu'il vient pour trois séquences « illustrant l'ambition de l'État en matière d'infrastructures de transport, de logistiques et de transport maritime » dans le département de la Seine-Maritime.



Le porte-conteneurs géant CMA CGM Notre-Dame sera inauguré jeudi 2 juillet 2026, au Havre (Seine-Maritime). | THOMAS BRÉGARDIS, OUEST-FRANCE

Premier stop, de bon matin, pour le ministre des Transports en visite en

Seine-Maritime, ce jeudi 2 juillet 2026 : le pont Flaubert, à Rouen. Philippe Tabarot sera, en effet, présent pour inaugurer le raccordement final du pont levant Gustave-Flaubert à la voie rapide Sud III (RN 338). Ce projet, qui aura coûté un total de 165 millions d'euros à l'État, la Région, le Département et la Métropole, était [le plus gros chantier routier de ces dernières années en France](#).

Lire aussi : [ENTRETIEN. Canicule : « Les Français pourront partir en vacances en train », assure le ministre des Transports](#)

Entrepôt et porte-conteneurs géants

Deuxième arrêt : l'inauguration du nouvel entrepôt logistique de Ferrero, grand de 32 000 m², à Cléon, dans la périphérie rouennaise. [Il s'agit du plus grand entrepôt logistique du géant italien en France](#). Il desservira un vaste territoire allant de la Bretagne jusqu'à l'Aisne dans les Hauts-de-France.

Pourquoi le ministre des Transports s'y arrête-t-il ? L'entrepôt de Ferrero est labellisé FRET 21 avec l'ambition de disposer d'une flotte 100 % électrique à horizon 2040.

Enfin, jeudi midi, le ministre rejoindra Le Havre pour la dernière étape de son excursion normande. Il participera à l'inauguration du porte-conteneurs géant [CMA CGM Notre-Dame](#). Long de près de 400 m, capable de transporter jusqu'à 24 000 conteneurs et propulsé au gaz naturel liquéfié (GNL), il s'agit du plus grand porte-conteneurs exploité sous pavillon français. Philippe Tabarot sera accompagné de Sabrina Roubache, ministre déléguée chargée de l'Enseignement, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage.

Autoroutes: le gouvernement met fin au projet qui devait permettre de contourner Rouen par l'est

Elisa Lanzaone

2-3 minutes



Le ministre français des Transports, Philippe Tabarot, prononce un discours sur le tarmac de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, dans la banlieue de Paris, le 12 mars 2026. - DIMITAR DILKOFF / AFP

Le projet devait relier l'A28 à l'A13 par une autoroute à péage de 41,5 km, entre Préaux et Incarville en Seine-Maritime.

Le gouvernement a mis un terme au projet [d'autoroute pour contourner Rouen](#) par l'est, en raison des oppositions locales, a annoncé ce jeudi 2 juillet par le ministre des Transports, Philippe Tabarot en déplacement à Rouen, Cléon et au Havre.

Philippe Tabarot s'est exprimé sur le sujet auprès du journal [Paris Normandie](#), puis sur [la radio Ici Normandie](#), à Rouen.

"Je dirais que ce sera probablement non l'année prochaine puisqu'il y a une déclaration d'utilité publique qui arrive à échéance", a-t-il expliqué à la radio.

Un projet en sursis depuis des années

Le projet devait relier l'A28 à l'A13 par [une autoroute à péage de 41,5 km](#), entre Préaux et Incarville en Seine-Maritime. Il était en sursis depuis plusieurs années, faute de financements et face à une forte opposition

des riverains, relayés par des élus.



0:00 / 0:00



Cette vidéo n'est plus disponible

"J'ai toujours dit que pour mener un projet aussi important, que ce soit financier, que ce soit au niveau des nuisances que le chantier peut apporter, de son coût, on a besoin d'un consensus politique", a rappelé le ministre des Transports.

Le projet était très compromis par l'opposition du [maire socialiste de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol](#), tandis que la région Normandie l'estimait peu prioritaire face à l'amélioration du transport ferroviaire.

Philippe Tabarot inaugurerait ce jeudi 2 juillet au matin un autre projet routier dans la capitale de région, le raccordement du pont Flaubert, qui franchit la Seine dans l'ouest de Rouen, à la voie rapide Sud 3.

CHU de Rouen : une appli pour suivre en temps réel son parcours aux urgences

OCEANE

4-5 minutes

Le CHU de Rouen déploie "FollowMe", une application conçue par deux médecins urgentistes normands, qui permet aux patients et à leurs proches de suivre, en temps réel, leur prise en charge aux urgences depuis leur smartphone, via un simple lien reçu par SMS.

Publié : 2 juillet 2026 à 10h20 - Modifié : 2 juillet 2026 à 10h25 Gianni Castillo

Appli FollowMe

Crédit : FollowMe

Attendre des heures aux urgences sans savoir où en est sa prise en charge est souvent une source d'angoisse. Pour y remédier, le CHU de Rouen déploie désormais [FollowMe](#), une application imaginée près de Caen par deux médecins urgentistes normands. Elle permet aux patients et à leurs proches de suivre, en temps réel, les différentes étapes de leur parcours de soins.

Fin l'attente aux urgences sans information

Comment cela fonctionne ? "Le patient, une fois arrivé aux urgences,

va faire son enregistrement comme d'habitude auprès de l'agent d'accueil, répond Firas Abou Kassem, cofondateur de l'appli. Il va recevoir un SMS, cliquer dessus et ça va lui ouvrir une web app sans téléchargement directement qui va lui afficher son parcours de soins prévu aux urgences. Un patient qui vient juste d'arriver, on va pouvoir afficher dans l'appli que les prochaines étapes sont :

1) d'être vu par un infirmier d'accueil et d'orientation qui va pouvoir procéder à un tri de gravité,

2) d'être vu par un médecin urgentiste qui va ensuite pouvoir faire un examen médical.

A l'issue de cet examen, si le médecin urgentiste fait une prescription, par exemple une prise de sang, un scanner, une radio, le patient va voir dans l'appli cette étape à venir et la suivre jusqu'à sa réalisation complète."

L'objectif est de rendre le parcours plus lisible, tout en limitant le sentiment d'incertitude qui accompagne souvent un passage aux urgences.

Firas Abou Kassem



0:00 / 0:00



Crédit : Gianni Castillo

(Réduire le stress des patients... et de leurs proches

Au-delà du simple suivi, l'application vise à améliorer l'expérience des patients et de leur entourage. L'attente est régulièrement vécue comme un moment difficile, notamment lorsqu'aucune information n'est donnée sur le déroulement de la prise en charge.

En offrant une vision en temps réel de l'avancement des soins, FollowMe permet de mieux comprendre pourquoi l'attente peut être longue et rassurer les proches, eux aussi souvent dans l'expectative.

La confidentialité des données reste une priorité puisque le dispositif ne contient aucun résultat d'analyse ni diagnostic. *"Aux urgences, ce n'est pas l'attente qui est le problème, c'est le manque d'informations, le manque de visibilité pendant cette attente. Un patient qui va aux urgences et qui va voir un médecin, un infirmier, pour une prise de sang, un scanner, ensuite un spécialiste, il sait de toute façon qu'il va attendre longtemps.*

Le problème, c'est quand on attend sans savoir ce qu'on attend et Follow Me vient combler ce problème de manque de visibilité en donnant des informations claires sur ce qu'on attend à l'instant T. *Et quand on dit à un patient qu'on va lui faire une prise de sang et qu'on ne vient pas le voir pendant une heure, le patient peut suivre le fait que sa prise de sang vient d'arriver au laboratoire et il sait que si on n'est pas revenu le voir, c'est parce que la prise de sang, pour l'instant, est au laboratoire. Et le fait d'avoir la visibilité complète sur ce process, permet de soulager les patients et leur procurer une meilleure expérience de leur passage aux urgences."*

Firas Abou Kassem



0:00 / 0:00



Le [CHU de Rouen](#) estime que près de 100 000 patients pourront bénéficier chaque année de ce nouveau service.

C'est une innovation développée en Normandie qui est déjà déployée dans d'autres établissements de santé, notamment en Ile-de-France et en Martinique.

Nos articles les + consultés

Nos radios digitales

Logo Océane





Logo Océane

La musique revient

Logo Océane Années 70



Logo Océane Années 70

La musique revient

Logo Océane années 80





Logo Océane années 80

La musique revient

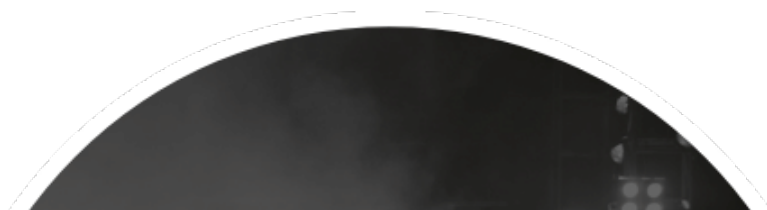
Logo Océane Disco-Funk



Logo Océane Disco-Funk

La musique revient

Logo Océane Classic Rock





Logo Océane Classic Rock

La musique revient

Logo Océane 100% français



Logo Océane 100% français

La musique revient

Logo Clazz radio



Logo Clazz radio

La musique revient

Normandie : 105 500 microentreprises au cœur de l'économie régionale

J.M

3-4 minutes

En bref

Une étude de l'Insee met en lumière le poids des microentreprises dans l'économie normande. Fin 2023, la région en compte 105 500, hors micro-entrepreneurs, soit plus de neuf entreprises classiques sur dix.



Normandie : les microentreprises représentent plus de 90% des entreprises © D.R.

Publié le 3 juillet 2026 - Mis à jour le 3 juillet 2026

À la fin de l'année 2023, la Normandie compte 105 500 microentreprises

relevant du régime classique des entreprises, auxquelles s'ajoutent 73 000 micro-entrepreneurs.

Les microentreprises, qui emploient moins de 10 salariés et réalisent un chiffre d'affaires annuel inférieur à 2 millions d'euros, représentent plus de 90% des entreprises classiques implantées dans les secteurs marchands hors agriculture et services financiers.

Elles regroupent 109 000 salariés, soit 17% de l'emploi salarié régional, et génèrent 18% de la richesse produite en Normandie, pour un total de 9,8 milliards d'euros. Implantées dans 99% des communes normandes, elles constituent un moteur de l'économie de proximité, notamment dans les secteurs de la santé, de la construction, de l'hébergement-restauration, de l'immobilier et du commerce.

Si seulement 44% d'entre elles emploient des salariés, leur ancrage territorial contribue au maintien des services et de l'activité économique dans les zones rurales comme dans les agglomérations. L'étude souligne leur contribution à l'apprentissage et leur capacité d'investissement, favorisée par un taux de marge supérieur à celui des autres PME normandes.

Les microentreprises constituent le socle du tissu entrepreneurial français. Présentes dans la plupart des secteurs d'activité, elles assurent une part importante des services de proximité, soutiennent l'emploi local et contribuent à la vitalité économique des territoires.

Alcool, cocaïne, pas de permis : à Dieppe, un mandat d'arrêt lancé après un grave accident de moto

Arnaud Commun

6-7 minutes

Le tribunal correctionnel de Dieppe lance un mandat d'arrêt contre un motard, responsable d'un grave accident, une nuit de fête de la musique, près de Dieppe. Positif à la cocaïne et à l'alcool, cet homme de 46 ans sans permis a blessé grièvement son passager.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)



Par [Arnaud Commun](#)

Publié: 2 Juillet 2026 à 11h19 Temps de lecture: 2 min

Dix-huit mois de prison ferme avec mandat d'arrêt : le tribunal correctionnel de Dieppe n'a pas laissé passer le nouvel écart de conduite d'un homme de 46 ans, responsable d'un grave accident de moto, au cours de la nuit du 21 au 22 juin 2019, à Hautot-sur-Mer, près de Dieppe. Marc D. sera emprisonné lorsqu'il tombera entre les mains de la police ou de la

gendarmerie.

Son procès se déroule le 23 juin 2026, dans l'après-midi. Marc D. a bien répondu à la convocation de la justice, le matin même. Il s'est présenté à 8h30 au palais de justice de Dieppe. Mais il a quitté le tribunal avant d'être appelé à la barre.

Seul en cause

[La présidente Marine Guérin résume donc publiquement les faits](#) : cette nuit-là, vers 2 heures, Marc D. rentre de la fête de la musique, qu'il a passée en famille. Il a trop bu. Il est le conducteur et propriétaire de la moto, une Yamaha 600 Fazer seule en cause. Il roule sur la D925 dans le sens Dieppe/Saint-Valery-en-Caux. *« Il n'y a pas de témoin direct de l'accident »*, indique la présidente. En revanche, peu avant, *« un témoin a été doublé par la moto. »*

D'après ce témoin, le motard très pressé s'est arrêté à un feu rouge, puis il a grillé les suivants à Petit-Apperville, hameau d'Hautot-sur-Mer. Le témoin l'a perdu de vue. [« Puis il l'a trouvé au sol, avec un passager gravement blessé. »](#) Ce dernier a reçu plus de 100 jours d'incapacité totale de travail. Son fémur gauche notamment a été brisé. Plaquiste, il a dû entamer une reconversion professionnelle.

Permis annulé

Marc D. a lui aussi été sérieusement blessé : traumatisme crânien, fracture de la clavicule, de l'omoplate... Mais le pilote n'est pas qu'une victime : son permis de conduire avait été

annulé en 2018. D'autre part, son alcoolémie au moment de l'accident était d'1,41 gramme par litre de sang. Les analyses révèlent aussi la présence de cocaïne.

(Son casier judiciaire est catastrophique

Delphine Mienniel, Procureure de la République

Lorsqu'il a été auditionné par la police, il a déclaré ne pas se souvenir de la soirée. Il a réfuté aussi toute consommation de cocaïne. Son passager suppose que Marc D. s'est endormi au guidon.

Malheureusement pour lui, le prévenu, père de deux enfants, compte déjà douze mentions sur son casier judiciaire, notamment de multiples conduites sous l'empire d'un état alcoolique et/ou de stupéfiants.

« Dans une barrière »

La procureure Delphine Mienniel considère que « *le mis en cause et la victime étaient extrêmement alcoolisés. Le prévenu a contesté mais il y avait la trace de consommation de cocaïne. Le témoin apporte des précisions importantes : dépassement dangereux, feux rouges grillés. Il a fini sa course dans une barrière. Son casier judiciaire est catastrophique.* »

Le parquet requiert la peine finalement prononcée par le tribunal. Une fois la décision notifiée, Marc D. disposera de dix jours pour interjeter appel.

Lire aussi





[MPL en ouverture du festival des Mascarets à Pont-Audemer :
des « connexions normandes »](#)



[Percuté et victime de multiples fractures, l'un des meilleurs
espoirs de l'athlétisme normand hospitalisé](#)





[On fait quoi ce week-end à Dieppe et dans le pays de Bray ?](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Justice Dieppe Hautot-sur-Mer \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Dieppe](#)



[« On a bien fait de l'attendre ! » : Franck Dubosc et son équipe tournent près de Dieppe](#)





À Dieppe, les jeunes de l'association Oxygène engagés pour les 100 km de la course Oxfam



Près de Neufchâtel-en-Bray, un trafic de 7 tonnes de cigarettes entre la Belgique et Rouen démantelé





[1 500 bijoux anciens vendus aux enchères : qui était la collectionneuse dieppoise, discrète et généreuse ?](#)



[MPL en ouverture du festival des Mascarets à Pont-Audemer : des « connexions normandes »](#)



[Rétro Spielberg au cinéma de Neufchâtel-en-Bray tout l'été :](#)
[« Pour toutes les générations ! »](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Un professeur de Rouen arrêté et suspendu après avoir filmé sous une cabine de piscine

Jérémy Chatet

~2 minutes

Un usager de la piscine [Eurocéane](#) de Mont-Saint-Aignan a été pris en flagrant délit, en train de filmer sous une cabine le 27 juin. Il a été interpellé dans la foulée par la police nationale.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Selon nos informations, le mis en cause est professeur de mathématiques dans un collège de Rouen. Bien que les faits se soient déroulés dans le cadre privé, l'Éducation nationale a réagi en suspendant à titre conservatoire le professeur de ses fonctions.

Enquête judiciaire en cours

« Nous avons été informés par les forces de l'ordre de l'arrestation d'un agent de l'Éducation nationale pour des faits relevant de la sphère privée et étrangers à l'exercice de ses fonctions, nous confirme le Rectorat de Normandie. Dans l'attente des conclusions de l'enquête judiciaire en cours, le rectorat de l'académie de Normandie a immédiatement

suspendu cet agent à titre conservatoire. »

Contacté, le directeur de la piscine Eurocéane a précisé qu'il répondrait « en temps voulu ». Le parquet de Rouen n'a pas répondu à nos sollicitations.

Le 30 avril dernier, un homme de 67 ans avait été condamné à cinq mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Rouen pour des [faits similaires](#) survenus à la piscine de Grand-Couronne.

Seine-Maritime. Chenilles processionnaires : ça gratte

Le Courrier Cauchois

~1 minute

Pendant l'épisode de chaleur qu'a subi le département il y a quelques jours, de nombreux Seinomarins ont été victimes de piquûres par les poils urticants des chenilles processionnaires, très présentes depuis Rouen jusqu'en bords de Seine. Le week-end dernier, quelques personnes se sont par...

Seine-Maritime. Le radar mobile revient sur cet axe très fréquenté

Ghislain Annetta

~1 minute

Certains ont se faire surprendre hier soir et ce jeudi 2 juillet au matin. Le radar mobile a retrouvé une place qu'il connaît bien. Il a été installé sur la D 6015, au cœur du pays de Caux, entre la sortie du village d'Alvimare et le giratoire dit du "Poteau d'Allouville" (jonction avec la D 926 vers Fauville et Fécamp). Il est situé sur le bord de la chaussée à droite quand on vient du Havre et que l'on roule en direction d'Yvetot. A cet endroit, la vitesse est limitée à 80 km/h et la fréquentation est estimée à 13 000 véhicules par jour.

- **A lire aussi.** [A proximité d'enfants, deux mineurs roulaient dangereusement dans une rue piétonne](#)

Vous avez oublié votre crème solaire ? Le nouveau dispositif en libre-service de la Ville de Rouen est fait pour vous

Fabien Massin

~3 minutes

Alors que la France connaît des vagues de chaleur inédites en ce début d'été, la Ville de Rouen (Seine-Maritime) a installé des distributeurs de crème solaire dans l'espace public.

Sur le même thème

[Canicule](#)

[La Seine](#)

[Santé](#)





La Ville de Rouen (Seine-Maritime) a installé des distributeurs de crème solaire en libre-service, comme ici à l'Agora Sequana.

(©FM/76actu)

Par [Fabien Massin](#) Publié le 3 juil. 2026 à 8h14

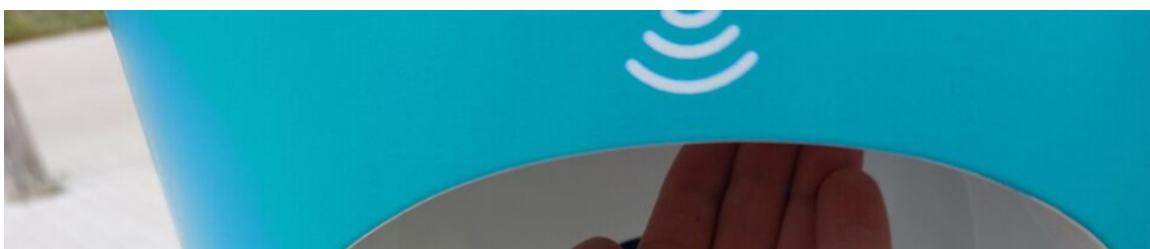
C'est la mairie qui tartine. En ce début d'été bouillonnant en France, la Ville de [Rouen \(Seine-Maritime\)](#) a installé des distributeurs de crème solaire dans l'espace public, gratuits et en libre-service.

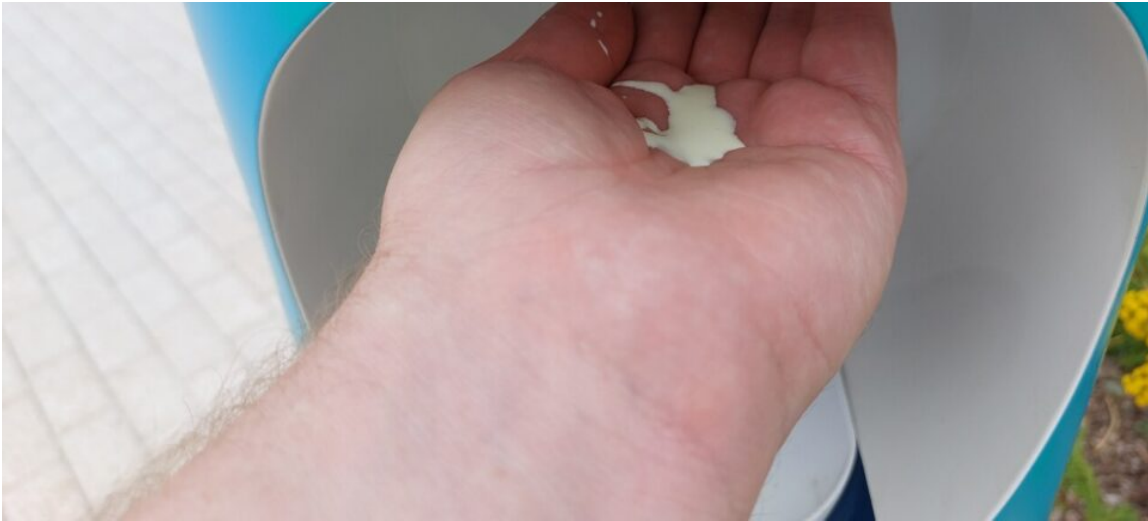
Des distributeurs dans trois lieux publics de Rouen

Trois lieux ont été choisis, tous à proximité de [la Seine](#) : **parc canal Camille Claudel ; Agora Sequana ; site de Rouen sur Mer** [pendant toute la durée de l'événement](#).

« Ces emplacements ont été sélectionnés pour leur attractivité auprès des familles, des promeneurs, des touristes et des pratiquants d'activités de plein air, précise la Ville. Les distributeurs sont accessibles à tous et **seront entretenus régulièrement** afin de garantir leur bon fonctionnement tout au long de la saison estivale. »

Ces Sun'box, c'est leur nom, délivrent une crème de protection solaire indice SPF 50.





Pour obtenir la crème, pas besoin d'appuyer sur un bouton, il suffit d'avancer sa main, un capteur infrarouge active le distributeur. (©FM/76actu)

« Face à l'augmentation des températures et à la fréquence croissante des épisodes caniculaires, la municipalité souhaite **faciliter l'accès à une protection solaire efficace pour tous**, souligne la Ville. Les nouveaux équipements permettent aux usagers de disposer gratuitement de crème solaire à indice de protection 50 afin de prévenir les coups de soleil et les **risques sanitaires associés à une exposition excessive au soleil**. »

Suivez l'actualité de Rouen sur notre [chaîne WhatsApp](#) et sur notre [compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

actu.fr

Des coupures d'électricité annoncées ce vendredi près de Dieppe

Maxime Cartier

~2 minutes

Ce vendredi 3 juillet 2026, à l'occasion de travaux menés par Enedis, des coupures de courant sont prévues dans cette commune près de Dieppe (Seine-Maritime).

Sur le même thème

[Électricité](#)

[Enedis](#)

[Travaux](#)





Des coupures de courant sont annoncées ce vendredi 3 juillet 2026 à Val-de-Saône (Seine-Maritime). ©Juliette VOISIN

Par [Maxime Cartier](#) Publié le 3 juil. 2026 à 6h00

Ne soyez pas surpris si vous n'arrivez pas à brancher un appareil électrique, à démarrer votre télévision ou à vous préparer à manger. Ce vendredi 3 juillet 2026, **Enedis** va mener des **travaux** sur le réseau électrique à [Val-de-Saône \(Seine-Maritime\)](#).

Quels secteurs concernés ?

Les travaux sont prévus au niveau de la route de Varvannes, à proximité du Foyer Rural. Voici les lieux concernés par ces coupures, qui peuvent survenir entre 9 h 30 et 13 h :

- route de Varvannes
- rue Sainte-Anne
- chemin du Buc
- impasse Bellemare
- route des Sources
- chemin du Mont Mirel

Il est fortement recommandé de débrancher vos appareils électriques avant le début des travaux, annonce Enedis.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Près de Neufchâtel-en-Bray, un trafic de 7 tonnes de cigarettes entre la Belgique et Rouen démantelé

Arnaud Commun

9–11 minutes

Un contrôle de douane près de Neufchâtel-en-Bray sur l'A28 a conduit à l'interpellation de transporteurs de plus d'1 tonne de cigarettes de contrefaçon. L'un d'eux en aurait convoyé plus de 7 tonnes en quelques mois. Le tribunal de Dieppe a condamné les deux hommes à des peines très différentes.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)



Par [Arnaud Commun](#)

Publié: 2 Juillet 2026 à 19h28 Temps de lecture: 2 min

« *Le 20 mai 2026, à 10h30, un contrôle dynamique de la Douane sur l'A28 dans le sens Abbeville-Rouen conduit à l'interception d'un fourgon Renault Master* », relate Marine Guérin, présidente du tribunal correctionnel de Dieppe, qui juge en comparution immédiate les deux hommes à bord du véhicule. Plus d'1 tonne de cigarettes de contrefaçon est

découverte par les douaniers. Elles sont réparties dans 125 cartons de 10 kg chacun. Il s'agit de paquets affichant la marque Malboro Red.

Louis, 32 ans, le conducteur, et Mathieu, 36 ans, le passager, ont été présentés devant les juges dès le 22 mai, mais ils ont sollicité un délai pour préparer leur défense. C'est donc détenus qu'ils sont jugés le mercredi 1er juillet 2026. Ils s'expriment en visioconférence. Louis se trouve la maison d'arrêt de Rouen et Mathieu au centre pénitentiaire du Havre.

« Des bricoles »

Avant que les douaniers ne découvrent leur trésor, Louis leur annonce qu'il revient de « *de Belgique avec des bricoles* », rapporte la présidente. En guise de « *bricoles* », [les agents de l'État sont en train de démanteler l'une des équipes en charge d'approvisionner la métropole de Rouen en cigarettes de contrebande ou de contrefaçon.](#)

Les douaniers n'ont pas de mal à établir qu'il s'agit de 1250 kg de fausses Malboro : « *Il y a des fautes d'orthographe sur les paquets de tabac et les codes d'identifications des paquets sont identiques* », poursuit la juge. Elle ajoute : « *Avec un prix du paquet à 13,50 €, la valeur de la marchandise, fixée par l'État, est de 843750 €.* »

La plaque minéralogique de la camionnette est passée au fichier LAPI (Lecture automatisée des plaques d'immatriculation). Les caméras, installées notamment aux péages des autoroutes, enregistrent le passage des véhicules.

Le Renault Master est suivi à la trace, lors de ses différents trajets.

« Je ne savais pas »

Louis, le conducteur, reporte la responsabilité sur son passager, qui avait d'ailleurs pris le volant à l'aller : *« J'ai accepté de l'accompagner uniquement ce jour-là jusqu'à Liège, mais je ne savais pas la quantité de cigarettes qu'il allait récupérer. Je ne sais pas qui a mis les cigarettes dans le camion. J'étais dans un café. Je ne savais pas non plus qu'il s'agissait de contrefaçons. »*

Mathieu, le passager au moment de l'interpellation, apparaît comme l'organisateur du transport. Et même des convois, car il reconnaît avoir effectué six voyages en moins de six mois en Belgique, pour importer à chaque fois une quantité similaire de tabac illégal. *« Louis M', c'est votre ami. Vous êtes le parrain de sa fille »*, rapporte Marine Guérin.

« Peur des représailles »

Le meneur adopte la même stratégie que les trafiquants de drogue, constate la juge : *« Vous dites que vous avez peur des représailles et que vous ne souhaitez pas dire pour qui vous transportiez la marchandise. Vous dites que vous deviez toucher 2000 € pour cette mission, à partager avec Monsieur Louis M'. »*

Même si ce dernier semble le moins impliqué, avec un seul aller-retour en Belgique au compteur, son *« casier judiciaire*

porte la trace de huit condamnations, essentiellement pour des infractions routières mais aussi un vol avec violences », observe Marine Guérin. Il est père de trois enfants et vit avec leur mère. « Je travaillais en livraison et dans le bâtiment », affirme le prévenu.

Mathieu est lui sans emploi, père d'une fille et connu pour trafic de stupéfiants. Il invoque un rôle secondaire : *« Je suis juste transporteur. Je ne revends pas. »*

Une fortune demandée

Me Emma Villard défend les intérêts de Philip Morris, propriétaire de Malboro. Elle rappelle que *« ce n'est pas le procès du tabac. Ce sont des produits légaux. 6250 cartouches ont été saisies. Sur chaque paquet, il y a normalement un code d'identification unique. Dans le cas présent, ils étaient identiques. Il y a aussi les fautes d'orthographe sur les paquets. »*

Pour Philip Morris Brands, société qui détient Malboro, elle sollicite *« 580787 € de préjudice matériel, 3000 € de préjudice moral et 5000 € de préjudice d'image »,* mettant en avant *« un trafic de grande ampleur entre la France et la Belgique »*. Pour Philip Morris France, *« en charge de commercialiser »,* elle réclame *« 5000 € de préjudice moral. »*

Le parquet déplore que Mathieu se trouve *« en état de récidive légale »,* mais se félicite de l'efficacité des contrôles LAPI. La téléphonie est intervenue en appui. *« Le trafic dure depuis le mois de janvier. »* Mais seule la cargaison interceptée est

reprochée officiellement.

Prison ferme requise

Il requiert 2 ans de prison ferme et le maintien en détention contre le récidiviste, et 1 an de prison ferme avec maintien en détention contre son compère. [Le parquet représente aussi la Douane, « partie poursuivante »](#), qui demande 400000 € d'amende contre chacun, la confiscation des cigarettes et du fourgon.

(Nous avons affaire à des fusibles, des interchangeableables

Djeanne Elatrassi, Avocate d'un prévenu

Djeanne Elatrassi défend Louis M'. Elle a « *l'impression qu'on essaie de donner à ces dossiers des proportions folles. Nous avons affaire à des fusibles, des interchangeableables. Il y en a plein d'autres en ce moment sur les routes. Ces gens-là ne sont pas poursuivis pour un trafic mais pour la détention et le transport des cigarettes. Il y a eu un seul déplacement en commun, le 20 mai 2026.* »

Elle déplore l'absence d'analyse scientifique des cigarettes.

« *On part sur le principe qu'il s'agit de cigarettes contrefaites. Je n'ai pas la même appréciation. Sur la contrefaçon, je plaide la relaxe. Ce n'est pas une incarcération qui permettra de réinsérer mon client.* »

Victoric Bellet, pour la défense de Mathieu, considère que son client s'est lancé dans l'aventure, « *parce que l'État taxe les cigarettes de façon excessive. Monsieur a reconnu les faits, et même davantage. Je déplore que dans ce dossier nous*

n'ayons aucune investigation financière. Les prévenus ne sont pas les profiteurs de ces bénéfices. »

Indemnisations à payer

Le tribunal condamne finalement Mathieu L-N. à 18 mois de prison ferme et maintien en détention. Il doit régler une amende douanière de 30000 €. Louis M'. écope de 6 mois de prison ferme, une peine aménageable. Il est remis en liberté, avec une amende douanière de 10000 € à régler. Chacun devra verser 254 € de droits fixes de procédure.

Les deux condamnés doivent aussi verser au total 76527 € à Philip Morris. Le fourgon et le tabac sont saisis. Ils disposent de 10 jours pour interjeter appel.

Lire aussi



[MPL en ouverture du festival des Mascarets à Pont-Audemer : des « connexions normandes »](#)





Percuté et victime de multiples fractures, l'un des meilleurs espoirs de l'athlétisme normand hospitalisé



On fait quoi ce week-end à Dieppe et dans le pays de Bray ?

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Justice Saint-Saëns (Seine-Maritime) Dieppe Rouen (Seine-Maritime) Belgique

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

Dieppe



« On a bien fait de l'attendre ! » : Franck Dubosc et son équipe tournent près de Dieppe



À Dieppe, les jeunes de l'association Oxygène engagés pour les 100 km de la course Oxfam





Près de Neufchâtel-en-Bray, un trafic de 7 tonnes de cigarettes entre la Belgique et Rouen démantelé



1 500 bijoux anciens vendus aux enchères : qui était la collectionneuse dieppoise, discrète et généreuse ?





[MPL en ouverture du festival des Mascarets à Pont-Audemer :
des « connexions normandes »](#)



[Rétro Spielberg au cinéma de Neufchâtel-en-Bray tout l'été :
« Pour toutes les générations ! »](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Séverine, brûlée vive à Yvetot : autopsie d'un féminicide

Le Poulpe

10–13 minutes

L'ancien compagnon de Séverine, 43 ans, sera jugé pour meurtre d'ici quelques mois. « Mediapart » s'est plongé dans un dossier retraçant en pointillé le parcours d'une femme en grande précarité, sous curatelle et souffrant de troubles psychiques. Là encore, des alertes préalables existaient.

Le 7 février 2023, à 23 h 15, les pompiers d'Yvetot sont appelés au 2 bis rue de l'Épargne, rapidement rejoints par les gendarmes. Dans la cour d'un petit immeuble, les services de secours prennent en charge Séverine, une femme de 43 ans, alors consciente, mais brûlée sur l'ensemble du corps.

Grièvement touchée, elle est admise dans la nuit à l'hôpital d'instruction des armées de Percy (Hauts-de-Seine) désormais « *inconsciente et en détresse vitale* », d'après des éléments de la procédure consultés par *Mediapart*. « *Des brûlures profondes étaient présentes sur l'ensemble du corps excepté les aisselles, le pubis et le sillon interfessier. Elle présentait également une lésion due à l'inhalation de fumées.* » Séverine meurt à 1 h 04, le 9 février 2023.

Avant même le constat officiel, l'enquête a démarré. Dans un des appels aux secours, une habitante de l'immeuble déclare spontanément : « *C'est le voisin d'en dessous qui a foutu le feu.* » Un couple, habitant à quelques encablures dans la même rue, qui promenait son chien, relate avoir vu « *un incendie dans une habitation* » et, derrière une porte vitrée, aperçu « *une personne en flammes* ».

Séverine est parvenue à s'extraire du logement. Ses cheveux sont complètement embrasés. Ses vêtements commencent à fondre sur elle.

Le couple se précipite pour éteindre le feu à l'aide de bouteilles d'eau. Dans la cour, à quelques mètres de la scène, un homme se montre virulent vis-à-vis d'eux. Anthony N., compagnon de la victime, fume une cigarette et peine à se tenir debout, semblant se désintéresser du sort de sa conjointe, qui se consume littéralement sous ses yeux. L'enquête a mis en évidence qu'après le déclenchement de l'incendie, il est sorti de l'appartement après avoir fermé la porte derrière lui, abandonnant sa conjointe.

L'un des témoins racontera aux gendarmes « *avoir été choqué du fait que le conjoint de la victime fumait au-dessus de celle-ci, alors qu'elle hurlait de douleur, et qu'il n'avait eu aucun geste de compassion ou de réconfort envers elle* ». Encore consciente, Séverine lâche : « *Il a voulu me mettre le feu.* » Et aussi : « *Il m'a jeté une cigarette dans le lit.* » Ce seront ses derniers mots.

Un procès aux assises

D'ici quelques mois, la cour d'assises de Seine-Maritime aura à

juger Anthony N. pour meurtre par conjoint et destruction du bien d'autrui par un moyen dangereux. Placé en détention provisoire depuis les faits, il demeure présumé innocent et encourt une peine de réclusion criminelle à perpétuité.

Magistrat·es et juré·es auront à décortiquer le scénario de l'incendie. Plusieurs hypothèses ont émergé sur l'origine du feu, à partir des déclarations fluctuantes du conjoint et d'expertises. Celle du lancement par Anthony N. d'un mégot allumé dans le lit où dormait Séverine ou encore celle de la mise à feu d'un gilet appartenant à la victime, gilet qui aurait été ensuite lancé par Anthony N. à proximité immédiate du lit.

Dans les deux cas, si Anthony N. a reconnu avoir intentionnellement mis le feu, « *parce qu'il voulait lui faire peur ou attirer son attention, lui reprochant de faire la tête en restant seule dans son coin* », le tout dans un contexte de très forte alcoolisation, il conteste avoir voulu attenter à la vie de sa compagne.

Les investigations ont démontré qu'il a évacué le matelas en feu vers le couloir de l'habitation. Dans cette manœuvre, il s'est brûlé aux deux mains. « *Il n'y a pas d'intention d'homicide qui ressort de ce dossier* », affirme l'avocat du mis en cause, Jérémie Kalfon, qui réfute la qualification de « *féminicide* » et évoque « *une part accidentelle* ».

Des troubles psychiques

En filigrane, le procès devrait aussi aborder le contexte social marquant la vie du couple que formaient Séverine et Anthony N., celui d'une grande précarité, d'un quotidien marqué par les

addictions, les troubles psychiques et des violences.

Les statistiques le démontrent : les morts violentes au sein du couple existent dans tous les milieux mais avec une surreprésentation parmi les personnes en grande précarité. « *L'auteur est majoritairement masculin, le plus souvent, vivant en couple, de nationalité française, âgé de 30 à 49 ans ou de 70 ans et plus, et n'exerçant pas ou plus d'activité professionnelle* », indique ainsi une [étude](#) du ministère de l'intérieur, publiée en 2021.

En miroir, on y lit que « *la victime est très majoritairement de sexe féminin, le plus souvent de nationalité française, âgée de 30 à 49 ans ou de 70 ans et plus, et n'exerçant pas ou plus d'activité professionnelle* ».

Dans le cas d'Yvetot, les investigations dépeignent les parcours de vie pour le moins cabossés du couple. À la lecture de l'ordonnance de mise en accusation, consultée par *Mediapart*, les informations sont malheureusement parcellaires. « *Le parcours de Séverine a été chaotique et, à l'issue des investigations, il y a encore des trous. L'enquête s'est d'abord concentrée sur le mis en cause, c'est la procédure criminelle qui veut ça* », observe Romain Degoutte, avocat de plusieurs membres de la famille de Séverine.

Celle-ci était sous curatelle depuis plusieurs années en raison de « *troubles du comportement* », a rappelé sa curatrice aux enquêteurs, décrivant une personnalité « *présentée comme très vulnérable et peu adaptée socialement* ». Le couple formé avec Anthony N. avait « *de grosses difficultés financières et ne payai[t] pas [ses] loyers* ».

Séverine a été admise en hôpital psychiatrique « *à plusieurs reprises* » et suivait un traitement lourd. Au moins une fois, c'est Anthony N. qui déclenche l'hospitalisation, sans consentement de sa compagne, pour « *un épisode dépressif sévère avec des éléments délirants* ». Elle fait alors l'objet « *d'un placement en isolement en raison de troubles du comportement auto-agressifs avec risque suicidaire* ».

Cette grande vulnérabilité se lit aussi dans son parcours familial. Séverine, d'après les déclarations de sa mère, avec qui elle avait fini par couper les ponts, avait quitté le domicile familial « *assez jeune* », à la suite d'une mésentente avec son père. Elle avait rapidement eu une relation avec un premier homme, de laquelle sont issus deux premiers enfants. La mère de Séverine décrit ce premier conjoint comme « *un homme violent et alcoolique* » et précise que les enfants du couple ont été très jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance, étant livrés à eux-mêmes au sein du foyer.

Séverine avait ensuite eu plusieurs relations et un autre enfant, « *qui [a] été également placé* », toujours aux dires de sa mère. La rencontre entre Séverine et Anthony N. intervient en 2009. Ensemble, ils auront deux enfants, tous deux finalement placés.

De son côté, Anthony N., 43 ans, grandit dans une petite commune rurale en périphérie de Rouen, dans une famille plutôt entourante et stable. Il connaît néanmoins une scolarité difficile, avec plusieurs redoublements dès l'école primaire. Il finit par obtenir un diplôme de serveur. Il vivote ensuite dans le métier avant d'effectuer quelques missions d'intérim.

À partir de 2008, il s'enfonce dans le chômage de longue durée. Il est décrit comme un gros consommateur d'alcool et de cannabis. Dans la foulée de la mort de sa compagne, les résultats de l'expertise sanguine diligentée font d'ailleurs état d'un taux d'alcool dans le sang de « *1,36 gramme pour mille* » et de présence de cannabis. Des traces de molécules communes à certains médicaments du type Valium, Lysanxia ou Tranxene et des traces de morphine sont découvertes.

Anthony N. reconnaît en garde à vue consommer certains médicaments prescrits à sa compagne. Concernant la nuit du 7 au 8 février, il expliquera avoir bu de grandes quantités de bière et de porto avant de mettre le feu au gilet de sa compagne. « *Mon client est à l'extrême lisière de la pathologie psychiatrique* », soutient son avocat, sur la base des expertises médicales réalisées.

Mediapart a par ailleurs découvert que le mis en cause a admis avoir eu « *des gestes à caractère sexuel* » sur une des filles de Séverine. M^e Degoutte évoque aussi le fait que le mis en cause aurait incité son beau-fils « *à boire de l'alcool et à fumer des joints* » alors qu'il était mineur.

Selon nos informations, les enfants n'ont pourtant pas été entendus dans cette procédure et aucune condamnation ne semble avoir été prononcée pour ces faits. Questionné par nos soins, le parquet de Rouen n'a pas répondu.

Des violences banalisées

Si l'autopsie du corps de la victime n'a pas mis en évidence de lésions laissant penser à la survenance de violences en amont

de l'incendie, de nombreux témoignages font référence à un climat habituel de violences au sein du couple. La mère de Séverine explique qu'Anthony N. se serait déjà exprimé en ces termes : « *Toi, un jour, je te ferai la peau, saleté. Tu iras rôtir en enfer. Un de ces jours, je ferai un carnage, tu vois de quoi je veux parler, saleté, je brûlerai toute la famille.* »

Fin 2022, quelques semaines avant la mort de Séverine, une infirmière de l'hôpital psychiatrique du Rouvray, là où Séverine est suivie, téléphone aux gendarmes pour leur indiquer qu'il lui semble que celle-ci « *pouvait être battue* » après que cette dernière lui a fait comprendre « *être victime de maltraitance* ». Les gendarmes se rendent au domicile du couple, où tout est calme. « *Séverine ne dénonçait aucun fait et ne présentait aucun signe de violences.* »

À l'inverse, la jeune femme aurait pu se montrer violente en assénant un coup de couteau, en 2013, à son compagnon, selon le témoignage de ce dernier devant les gendarmes. « *Rien, dans le dossier, ne corrobore cette affirmation* », expose M^e Degoutte.

De son côté, le voisin du premier étage témoigne du fait qu'Anthony N. « *ne respectait pas sa femme, l'insultant et la bousculant* » lors de soirées alcoolisées auxquelles il participait. Une autre voisine relate « *les cris fréquents* ». Le voisin du deuxième étage indique, lui, avoir dû intervenir toutes les semaines « *pour faire cesser le tapage* » ou encore qu'Anthony N. enfermait sa compagne dans l'appartement « *pour aller boire avec ses amis* ».

Devant les enquêteurs, Anthony N. décrit son couple « *comme fusionnel* », tout en concédant avoir pu se montrer « *violent* »

envers elle ». La sœur de la victime évoque le placement de leur dernier enfant après *« l'intervention des forces de l'ordre à leur domicile, dans un contexte d'alcool et de violences »*.

« Il y a eu quelques signaux faibles, mais trop faibles pour qu'ils permettent d'empêcher le drame », résume M^e Degoutte. *« On reste sur des personnes qui sont d'un milieu social précaire, sont alcoolisées... Ce ne sont pas des gens auxquels on s'identifie. Il y a une forme de préjugé social »*, regrette encore l'avocat de Séverine.

Le Havre. "On peut faire changer quelque chose" : après l'affaire Lyhanna, la justice ouvre ses portes

Nicolas Durand

~1 minute

"On ne savait pas ce que cela allait donner. On s'est clairement lancé dans le grand bain et waouh merci à vous", concluait avec émotion Soizic Guillaume, procureure de la République du Havre. Lundi 29 juin, il est 19 heures et l'une des salles d'audience du tribunal du Havre est bondée. Ce n'est pas pour un procès, mais pour une rencontre avec les citoyens. Cécile Pochon, présidente du tribunal et Soizic Guillaume ont pris la décision d'ouvrir les portes du palais aux citoyens après l'affaire Lyhanna, qui a...

Le déploiement de l'IA pourrait exposer jusqu'à un agent public sur cinq, selon un rapport interinspections

Par Paul Idczak et Marie Malaterre

~2 minutes

Après plusieurs mois d'attente et divers reports émanant de Matignon, [le rapport des inspections générales de l'État sur les effets du déploiement de l'IA sur les administrations publiques](#) a finalement été diffusé, ce jeudi 2 juillet 2026. Les inspections tirent un constat assez modéré, exposé dès les premières lignes : *“L'IA constitue un levier majeur, mais non automatique ni exclusif, de transformation de l'action publique.”*

Au sein de ses 33 pages, le rapport s'attelle notamment à évaluer, et classer, le niveau d'exposition des agents publics à l'intelligence artificielle. En reprenant une méthode de calcul utilisée par l'Organisation internationale du travail (OIT), les auteurs estiment qu'entre 13 % et 20 % des emplois publics français seraient *“significativement exposés”* au déploiement de ces outils.

Un peu plus d'un million d'agents publics pourraient ainsi voir leurs tâches réalisées en totale autonomie, à terme, par l'IA.

Parmi eux, 700 000 agents seraient particulièrement affectés, dont de nombreux métiers administratifs comme les employés de bureau, les secrétaires, les comptables, les développeurs informatiques

Haute fonction publique : dans les couloirs de Bercy, les contractuels pèsent près d'un tiers des cadres sup'

Par Paul Idczak

~4 minutes

Par [Paul Idczak](#) - 2 juillet 2026 - 4 min de lecture

Le secrétariat général de Bercy a récemment présenté aux syndicats un bilan de la mise en œuvre de la réforme de l'encadrement supérieur au sein des ministères économiques et financiers. Il en ressort une place importante donnée au contrat, ainsi qu'une pyramide des âges déséquilibrée chez les administrateurs de l'État, dont une majorité sont âgés d'au moins 55 ans.





Lionel Urman / Sipa

Sept ans après la loi de transformation de la fonction publique et quatre ans après la réforme de la haute fonction publique, comment ces dernières ont-elles modifié la répartition des effectifs dans les services de Bercy ? La réponse à cette question se trouve dans un document présenté aux syndicats à la mi-juin par le secrétariat général du ministère de l'Économie, et qu'*Acteurs publics* a pu consulter. Projeté à l'occasion d'une réunion de travail sur l'encadrement supérieur, ce bilan fait à la fois le point sur la mise en œuvre de la réforme de l'encadrement supérieur à Bercy, tout en présentant les dispositifs d'accompagnement des cadres, ainsi que la situation relative à l'égalité et à la diversité dans la sphère A+. Mais il présente surtout des chiffres encore inédits sur la place occupée par les différentes catégories d'agents en poste sur des emplois supérieurs.

Principal constat, les contractuels occupent une place considérable au sein de l'écosystème A+ du "Paquebot". Sur 2635 cadres

Pour accéder à cet article, vous devez vous connecter

Vous disposez déjà d'un compte ?

Pas encore de compte ?

Profitez d'un accès illimité à tous nos contenus et à notre service acteurspublics 360 IA

[Abonnez-vous](#)



Publié le 2 juillet 2026 · 4 min de lecture

×

Vous ne pouvez enregistrer cet article dans votre bibliothèque car vous n'avez pas créé de compte

Découvrez le dernier numéro d'Acteurs publics

AP 181-182 Souveraineté sécurité | L'administration à l'épreuve de l'IA clandestine



Connexions multiples sur votre compte

Nous constatons une autre connexion sur votre compte (depuis un autre appareil ou un autre navigateur).

Il n'est pas possible d'avoir plusieurs connexions simultanées sur un même compte Acteurs publics.

Veuillez choisir la session sur laquelle vous souhaitez rester connecté. La session non sélectionnée sera automatiquement déconnectée.

